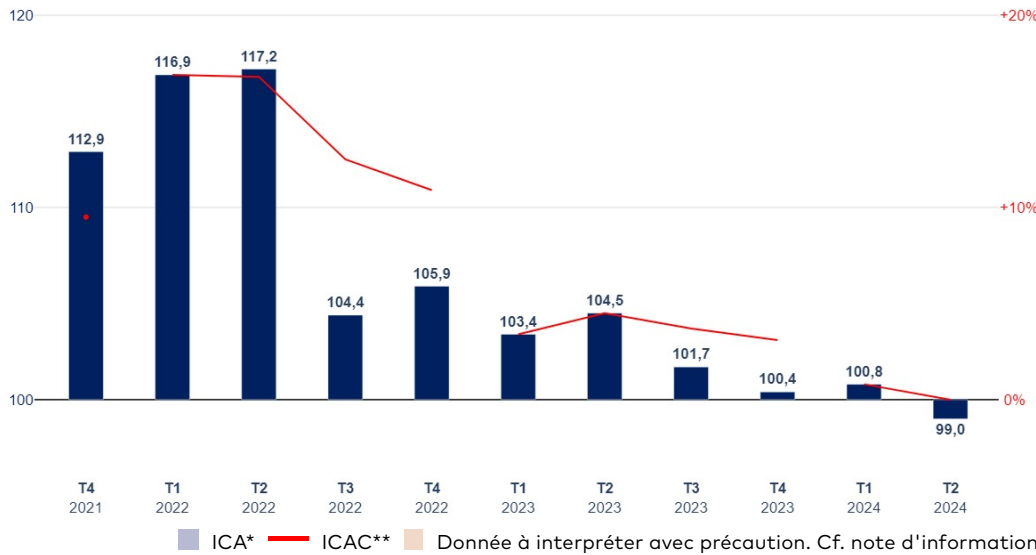


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 2e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 103 205 TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes de notre échantillon est de 99, soit une baisse de 1% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2023. Il s'agit du premier trimestre de baisse après 13 trimestres consécutifs de hausse pour les petites et moyennes entreprises de la région. Cette performance les place au 3e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,4 point à la moyenne française. En cumulé depuis le début d'année, le CA de la région stagne.

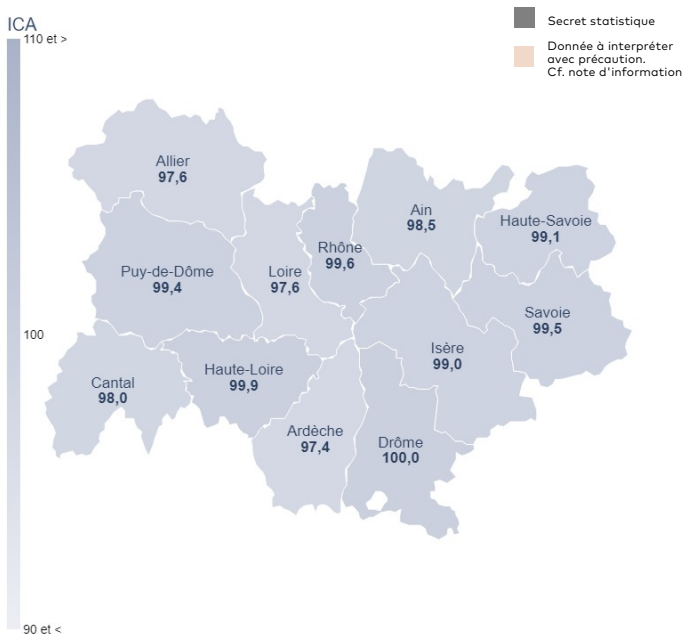
Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2% en juin 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à se réduire après les fortes hausses de 2023. Cette légère baisse s'explique par le ralentissement sur un an des prix de l'énergie (notamment des produits pétroliers), ainsi que par celui des prix de l'alimentation. Le taux d'inflation garde par conséquent un impact en valeur sur le CA, mais plus limité.



0 %

stagnation du cumul de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

La carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Lors du 2e trimestre 2024, l'ensemble des départements de la région affichent une baisse d'activité, à l'exception de la Drôme qui voit son activité stagner.
- Les structures de l'Ardèche affichent la plus forte diminution (-2,6%), suivies de celles de la Loire (-2,4%), de l'Allier (-2,4%), du Cantal (-2%) et de l'Ain (-1,5%).
- Les structures de l'Isère (-1%), de Haute-Savoie (-0,9%), du Puy-de-Dôme (-0,6%), de Savoie (-0,5%) et du Rhône (-0,4%) affichent des baisses inférieures ou égales à la moyenne régionale (-1%).
- Les structures de Haute-Loire (-0,1%) affichent la baisse d'activité la moins importante.

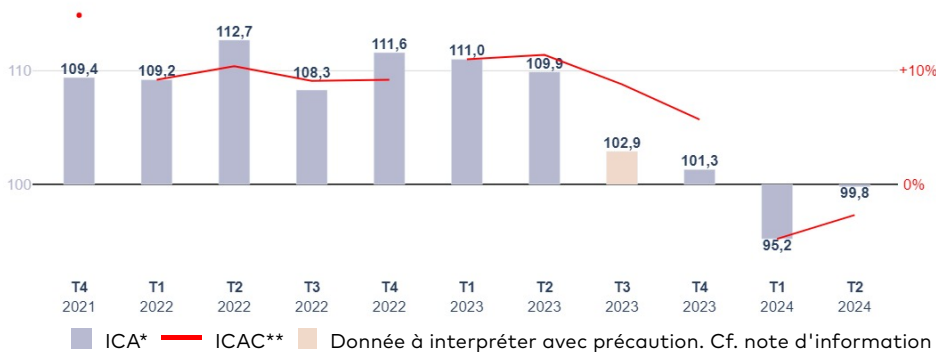
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés.
 **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (4322B)

Après la baisse du précédent trimestre, les 900 entreprises régionales des travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation voient de nouveau leur activité reculer : -0,2% en valeur au 2e trimestre 2024 en glissement annuel, après -4,8% au 1er trimestre 2024. Ce sont les deux premières baisses depuis le 4e trimestre 2020. En cumulé depuis le début d'année, la diminution est de 2,7%. Comme leur confrères électriciens et plombiers, ces derniers sont pénalisés par l'effondrement du logement neuf et par le ralentissement de la dynamique dans le secteur de l'entretien-rénovation.



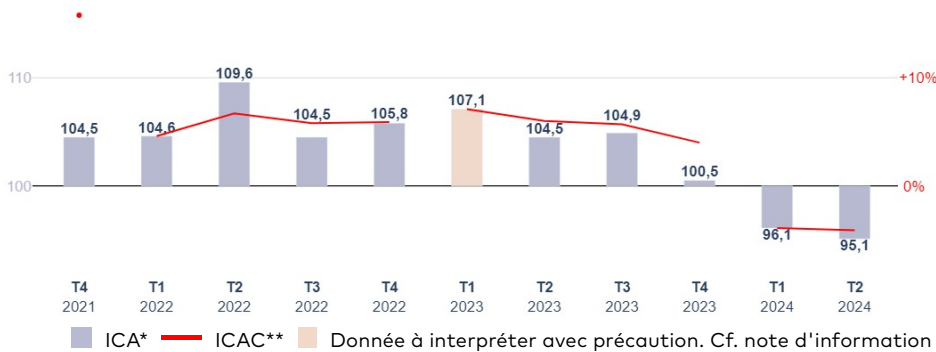
-2,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux de menuiserie bois et PVC (4332A)

Au 2e trimestre 2024, pour la deuxième fois consécutive depuis le 3e trimestre 2020, les 1700 TPE-PME des travaux menuiserie bois et PVC de l'échantillon affichent une réduction de leur CA, de 4,9% en valeur. En cumulé depuis le début d'année, la baisse atteint 4,1%.



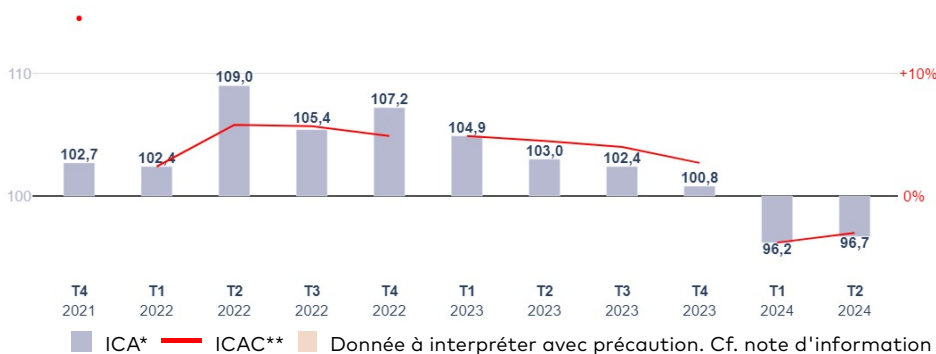
-4,1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux de menuiserie métallique et serrurerie (4332B)

A l'image de leurs confrères de la menuiserie bois PVC, les 630 entreprises de menuiserie métallique et serrurerie de l'échantillon enregistrent une diminution d'activité : -3,3% au 2e trimestre 2024, après une baisse de 3,8% au 1er trimestre 2024. Il s'agit des deux premiers trimestres de recul depuis le 4e trimestre 2020. En cumulé depuis le début d'année, la baisse est de 3%.



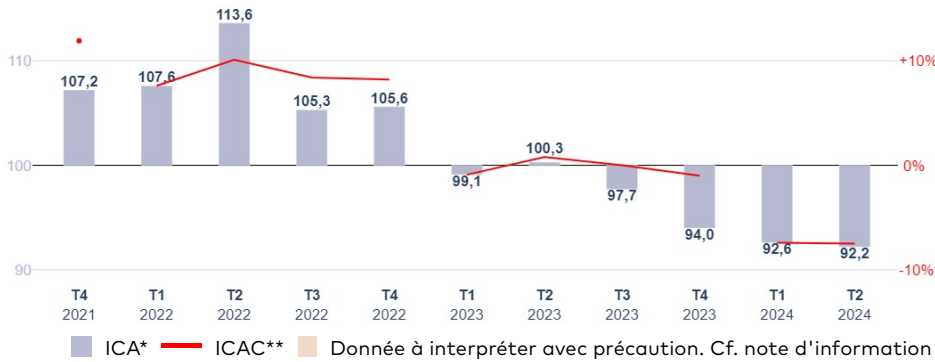
-3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les 2 100 structures de l'échantillon affichent un CA en recul de 7,8% au 2e trimestre 2024, après la baisse de 7,4% du 1er trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, la baisse est de 7,5%. Les entreprises du secteur subissent de plein fouet la crise du marché de la construction neuve dont elles sont intrinsèquement dépendantes. C'est d'ailleurs le corps de métier qui affiche les baisses d'activité les plus importantes.



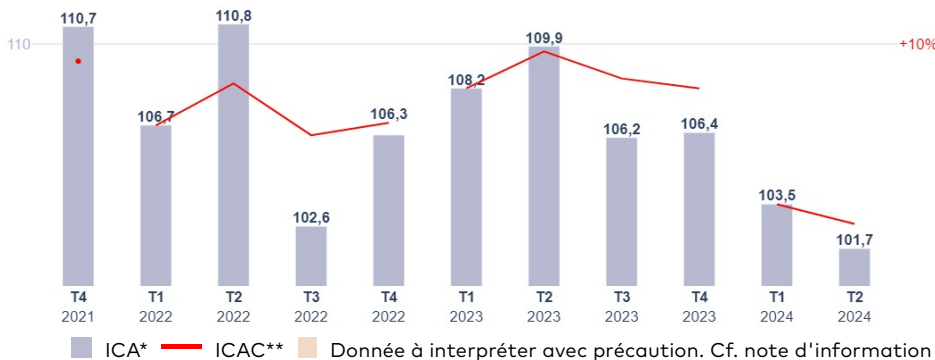
-7,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 2 200 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un onzième trimestre consécutif de hausse d'activité (+1,7% en valeur par rapport au 2e trimestre 2023). En cumulé depuis le début d'année, l'augmentation est de 2,7%. Selon le baromètre Mobilians-Solware de janvier 2024, le CA reste porté par l'augmentation des prix liée à la hausse du coût des pièces mais aussi à celle du coût de la main d'œuvre qui progresse encore plus vite. En effet, d'après une étude publiée par l'association Sécurité et réparation automobile (SRA) en mars 2024, le coût moyen des réparations automobiles a augmenté de 7% entre 2022 et 2023, plus précisément de 8,6% pour les ingrédients de peinture, de 7,5% pour les pièces de rechange et de 5,9% pour la main-d'œuvre. Dans ce contexte, selon la note Altares de juillet 2024, le nombre de défaillances d'entreprises en France pour les entreprises du commerce et de la réparation de voitures a augmenté de 25,6% au deuxième trimestre 2024.



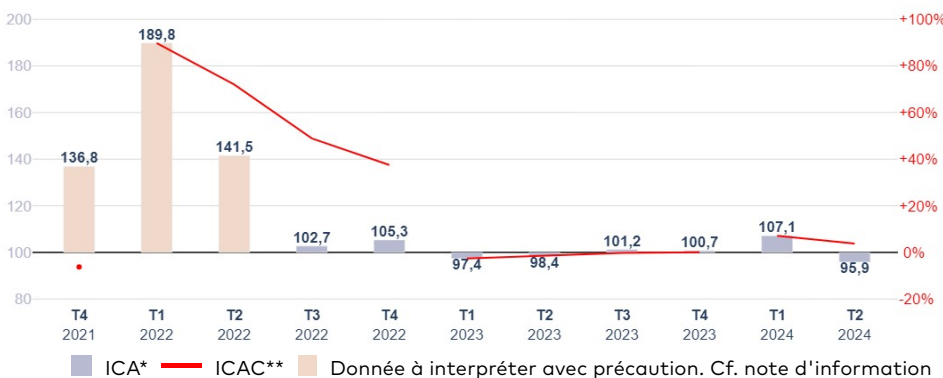
+2,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé (4764Z)

Les 700 commerces d'articles de sport de l'échantillon affichent une baisse d'activité au 2e trimestre 2024 de 4,1% en valeur, après trois trimestres consécutifs de hausse. Les ménages, dont le budget est impacté par l'inflation, sont amenés à réduire leurs achats en articles de sport. La mauvaise météo du printemps a pu également conduire certains ménages à repousser leurs achats d'articles de sport et de plein air. En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche toutefois une augmentation de 3,8%.



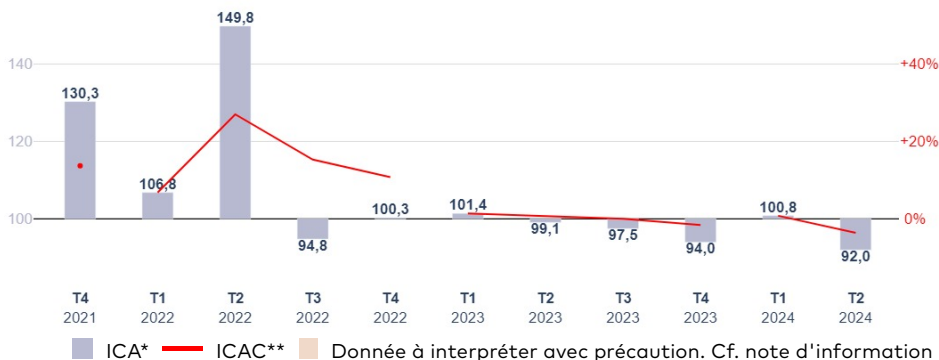
+3,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 1 100 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 8% en valeur au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023, après la légère hausse du trimestre précédent. En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche un recul de 3,6%. La mauvaise météo du printemps a sans aucun doute impacté négativement les ventes. La période inflationniste actuelle joue aussi contre le secteur avec des ménages qui devraient cette année encore opérer des arbitrages au détriment de l'habillement.



-3,6 %

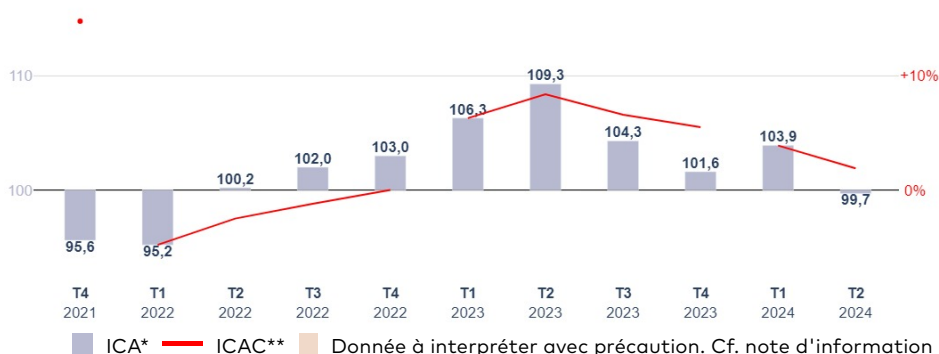
de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

■ ICA* — ICAC** ■ Donnée à interpréter avec précaution. Cf. note d'information



Commerces de détail d'optique (4778A)

Après la hausse du trimestre précédent, les 720 TPE-PME du commerce de détail d'optique de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 0,3% en valeur au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur voient leur CA progresser de 1,9%. Le contexte inflationniste entraîne une augmentation des coûts pour les acteurs de la filière et des consommateurs qui descendent en gamme pour leurs lunettes. Cependant, le secteur devrait continuer de bénéficier d'une demande croissante de produits personnalisés de haute qualité et de la hausse de la demande en lien avec le vieillissement de la population. De plus, la mesure gouvernementale adoptée en juin 2024 sur l'élargissement du rôle de l'opticien sera bénéfique aux entreprises du secteur. En effet, cette mesure visant à faciliter l'accès aux soins permet aux opticiens de modifier la prescription d'un ophtalmologiste si la vue d'un patient a légèrement évolué.



+1,9 %

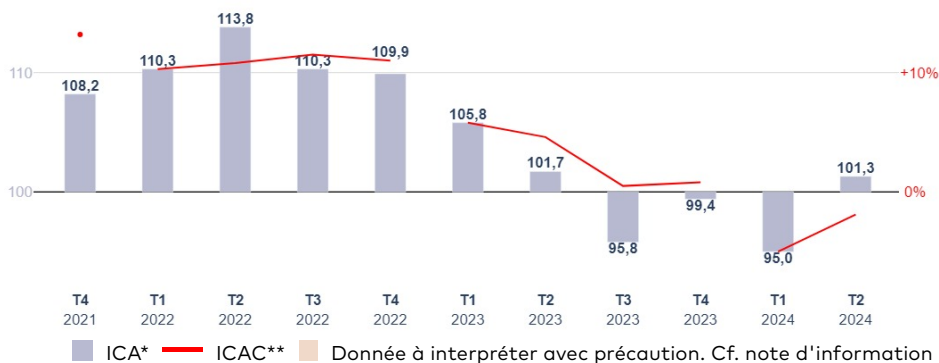
de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

■ ICA* — ICAC** ■ Donnée à interpréter avec précaution. Cf. note d'information



Transports routiers de fret de proximité (4941B)

Après la baisse du trimestre précédent, les 600 TPE-PME des transports de fret de proximité de notre échantillon voient leur activité repartir à la hausse : +1,3% en valeur au 2e trimestre 2024. En cumulé depuis le début d'année, le CA reste en recul (-1,9%). Malgré le contexte inflationniste tendu impactant la consommation des ménages, le volume de production marchande de transport progresse de 2% au 1er trimestre 2024, après un trimestre de quasi-stabilité (-0,1%), selon la note de conjoncture du Service des données et études statistiques (SDES) de juillet 2024. Par ailleurs, le bilan trimestriel Altares de juillet 2024 indique que le nombre de défaillances d'entreprises du secteur a augmenté de 23,4% au deuxième trimestre 2024 par rapport à l'année précédente.



-1,9 %

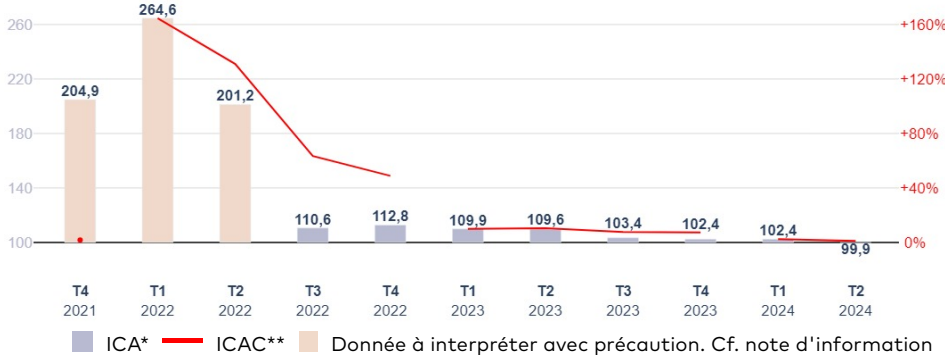
de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

■ ICA* — ICAC** ■ Donnée à interpréter avec précaution. Cf. note d'information



Hôtels et hébergement similaire (5510Z)

Les 1 100 hôtels de l'échantillon enregistrent une légère baisse d'activité au 2e trimestre 2024 comparativement au 2e trimestre 2023, de 0,1% en valeur. Cette diminution est toutefois à analyser avec un certain recul, le CA ayant significativement augmenté au 2e trimestre 2023 (+9,6%), période de comparaison. En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche une hausse (+1,1%). Selon un communiqué d'Atout France publié le 28 juin 2024, depuis le début d'année, la fréquentation touristique en France est en progression, tant pour la clientèle française (+4% de nuitées du 1er janvier au 15 juin, selon Flux Vision Tourisme) que pour les clientèles européennes et long-courriers (+5%) et ce malgré les conditions météorologiques, particulièrement défavorables au printemps. Selon Atout-France (juin 2024) qui relaie une information STR-In Extenso, l'hôtellerie pourrait en revanche connaître une saison estivale en léger retrait, malgré la hausse d'activité anticipée à Paris et en Île-de-France en août avec les jeux olympiques.



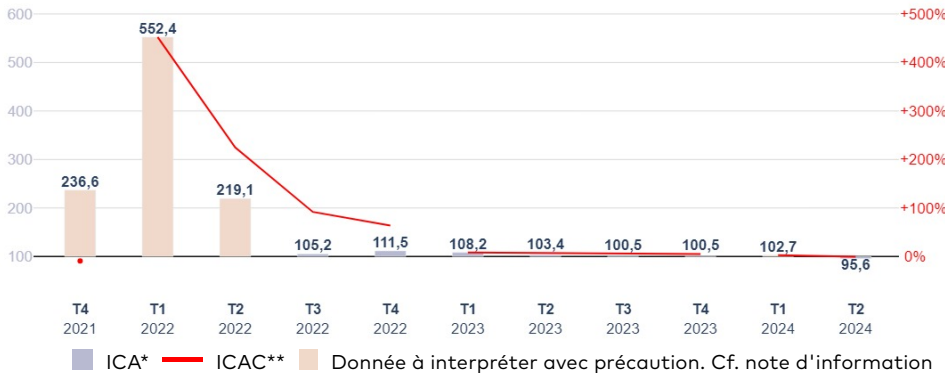
+1,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Restauration traditionnelle (5610A)

Les 4 300 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur activité se réduire de 4,4% en valeur au 2e trimestre 2024, en glissement annuel. En cumulé depuis le début d'année, le CA affiche un recul de 0,6%. Selon une information Food Service Vision de juillet 2024, en dépit de la mauvaise météo du printemps, le secteur a tout de même fait preuve de résilience sur la période. Selon le même cabinet, dans la restauration indépendante, le prix des cartes aurait augmenté de 4,5% au 2e trimestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente (contre 1,5% seulement dans la restauration chaînée), ce qui a pu participer à faire croître le CA en valeur.



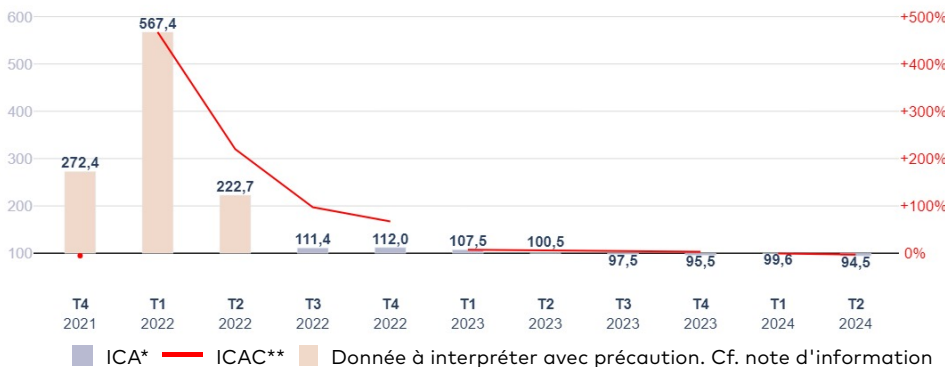
-0,6 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023



Débits de boissons (5630Z)

Les 1 300 débits de boissons de l'échantillon enregistrent un quatrième trimestre consécutif de baisse de CA : -5,5% en valeur au 2e trimestre 2024 par rapport au 2e trimestre 2023. En cumulé depuis le début d'année, la diminution atteint 2,7%. Les Français ont pu moins fréquenter les bars en raison des tensions actuelles qui pèsent sur leur pouvoir d'achat.



-2,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2023

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 104 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr.

Infographie réalisée par :

